

## La lettre du jour A quand les bouffons de la Constituante?

Genève, 26 mai. - En regardant la séance de la Constituante du mardi 25 mai (*voir «Tribune» du 26 mai*), je me suis demandé s'il fallait en pleurer ou en rire, mais la dernière solution m'a semblé plus adéquate et m'a donné une idée: proposer à Léman Bleu de joindre aux bouffons de la Confédération ceux des bouffons de la République! Vu que l'on a la même représentation dans la Constituante qu'au Grand Conseil ou au Conseil municipal de la Ville de Genève, il ne faut pas être très étonné d'assister au

même cinéma. Je me suis aussi demandé si nous n'avions pas de la chance de n'avoir pas atteint le quorum, car quand j'entends certaines discussions sur certains droits comme le logement, je me demande si ces chers juristes et leurs collègues sont sur la même planète que nous. En prenant simplement le logement, il faudrait que ces chers élus et chères élues mettent leur argent sur la table et prennent chacun la truelle pour construire ce qu'ils veulent promettre à nos concitoyens, car je vois de moins en

moins de particuliers voulant investir un centime avec toutes les entraves qu'on leur met dans les pieds. Mesdames et Messieurs de la Constituante, prenez s.v.p. la peine de redescendre sur terre et d'analyser chacune des promesses que vous voulez mettre dans la Constitution, en vous posant toujours la question: comment pourrai-je mettre en pratique la loi constitutionnelle que je décide? Vivement une Cour constitutionnelle en plus de la Cour des comptes!

*Herbert Ehram, président  
du Comité Halte aux déficits*